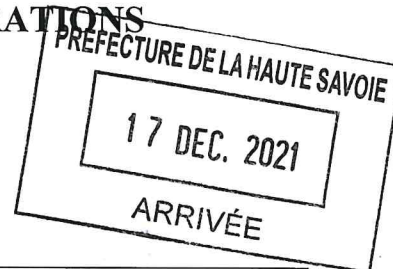


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL

SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Séance du 15 décembre 2021

Délibération N°2021-12-02



Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt-et-un
En exercice : 16	Le quinze décembre à dix-huit heures trente
Délégués présents : 8	Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Usses dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Jean XXIII de Frangy, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MACHARD
Suppléants (avec voix) : 1	
Suppléants (sans voix) : 1	
Pouvoirs : 2	
Titulaires excusés : 2	
Titulaires absents : 4	Date de convocation et d'affichage : 07 décembre 2021
Votes exprimés : 11	
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Patrice PRIMAULT, Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur Julian MARTINEZ (pouvoir à M PRIMAULT), Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI, Monsieur Michel PASSETEMPS (pouvoir à Mme CECCON)	
Délégués suppléants :	
▪ <i>Avec voix :</i> Madame Annie PLESSIS,	
▪ <i>Sans voix car titulaires présents :</i> Monsieur François SEVE	
▪ DELEGUES EXCUSES : Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Roland NEYROUD	
DELEGUES ABSENTS : Monsieur André BOUCHET, Monsieur Emmanuel GEORGES, Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Jean PALLUD,	

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°3

VU la délibération 2021-04-01 Approbation du compte administratif 2020 :

VU la délibération 2021-04-02 Approbation du compte de gestion 2020 ;

VU la délibération 2021-04-03 Affectation du résultat 2020 ;

VU la délibération 2021-04-05 Approbation du budget primitif 2021 ;

Vu la délibération 2021-06-01 Décision modificative budgétaire N°1

Vu la délibération 2021-09-01 Décision modificative budgétaire N°2

CONSTATANT avec l'appui de la Trésorerie Public du besoin de reclasser des écritures sur exercice antérieur,

CONSTATANT l'effort consenti à épurer les états d'inventaire et à créer les annuités d'amortissement des biens amortissables acquis par le Syndicat durant les exercices 2020 et 2021

CONSTATANT l'intérêt pour le Syndicat à reclasser le programme CTENS Plateau des Bornes en opération sous mandat ;

CONSIDERANT qu'une décision modificative du budget primitif 2021 est nécessaire ;

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

Le Président expose les faits suivants afin d'apporter les modifications nécessaires au Budget Primitif 2021 et afin de garantir à l'Assemblée Délibérante une totale transparence, le détail des écritures est présenté.

1) La trésorerie demande un reclassement d'écritures saisies sur l'exercice 2019. Ces écritures n'ont pas d'impact sur les charges du Syr'Usses.

2) Durant l'exercice 2021, les fiches d'inventaires et les tableaux d'amortissement ont été créés pour les exercices 2020 et 2021, ceci explique l'augmentation de la dotation aux amortissements et la nécessité d'alimenter l'article : Dotation aux amortissements.

3) Il a été convenu de reclasser l'entièreté du programme CTENS Plateau des Bornes en tant qu'opération sous mandat.

Les écritures saisies en 2020 et 2021, avant le reclassement feront l'objet de re imputation durant le premier trimestre 2022. Néanmoins, afin d'imputer correctement les recettes des communes ainsi que les factures du dernier trimestre 2021, les ouvertures de programme ont été créés en section d'investissement sous les articles :

- 4581 Dépenses relatives au CTENS Plateau des Bornes
- 4582 Recettes relatives au CTENS Plateau des Bornes.

Les crédits ont été ouverts pour soutenir le programme.

Le Président rappelle que dans un souci de conformité et de régularité des comptes, le Syr'Usses est appuyé par le Trésor Public.

Les modifications se traduisent comme suit :

DM3 MODIFICATION BUDGETAIRE SELON LA DELIBERATION 2021-12-02

Chapitres	Libellé du chapitre	Voté	DM1	BP rectifié après DM1	DM2	BP rectifié après DM2	DM3	BP rectifié après DM3
DEPENSES FONCTIONNEMENT								
011	Charges à caractère général	1 678 665.21	-11 100.00	1 667 565.21	-79 640.00	1 587 925.21	50 000.00	1 537 925.21
dont	60 Achats							
dont	61 Services extérieurs							
dont	62 Autres services extérieurs							
012	Charges de personnel et frais assimilés	307 623.96	18 450.00	326 073.96		326 073.96		
dont	63 Impôts et taxes sur rémunérations	0.00		5 036.78				
dont	64 Charges de personnel	206 509.46		224 969.40				
dont	64 Charges patronales	101 114.50		96 067.78				
dont	65 Autres charges liées à la gestion courante	12 638.52	-801.93	11 836.59				
023	virement à la section investissement	110 444.07		110 444.07	79 640.00	190 084.07	30 000.00	160 084.07
022	Dépenses imprévues	117 219.58	-6 948.07	110 671.51		110 671.51		
042	Opération d'ordre entre section	12 110.00					80 000.00	92 110.00
DEPENSES INVESTISSEMENT								
20	Immobilisations incorporelles	80 000.00		80 000.00	70 000.00	150 000.00		
21	Immobilisations corporelles	111 308.00		111 308.00	10 000.00	121 308.00		
dont	2148						284 853.37	
23	Immobilisations corporelles en cours	0.00		0.00	120 000.00	120 000.00		87 240.24
dont	2314						32 759.76	
45	4581 CTENS Plateau des Bornes						170 000.00	170 000.00
RECETTES INVESTISSEMENT								
021	virement de la section de fonctionnement	110 444.07		110 444.07	79 640.00	190 084.07	30 000.00	160 084.07
10	10222				120 360.00	120 360.00		
21	2128						284 853.37	
23	2312						32 759.76	
45	4582 CTENS Plateau des Bornes						120 000.00	120 000.00
040	Opération d'ordre entre section	12 110.00					80 000.00	92 110.00
040	Opération d'ordre entre section	0.00						
041	Opération patrimoniales							

DEPENSE				RECETTE					
Chapitre	Article	Montant	REF	Chapitre	Article	Montant	REF	Analytique	Inventaire
21	2148	284 853.37 €	O0B1	21	2128	284 853.37 €	O0B2	CONT1T	2018-08
23	2314	32 759.76 €	O0B3	23	2312	32 759.76 €	O0B4	CONT2 FC	2019-03
23	2314	32 759.76 €	O0B1	21	2148	32 759.76 €	O0B2	CONT2 FC	2019-03

Dotation aux amortissement

DEPENSE				RECETTE			
Chapitre	Article	Montant		Chapitre	Article	Montant	
023		80 000.00 €	042			80 000.00 €	
021		80 000.00 €	040			80 000.00 €	

Programme 4581 / 4582 Plateau des Bornes

DEPENSE				RECETTE			
Chapitre	Article	Montant		Chapitre	Article	Montant	
011	617	50 000.00 €	023			50 000.00 €	
023		50 000.00 €	021			50 000.00 €	
45	4581	50 000.00 €					
45	4581	120 000.00 €	45	4582	120 000.00 €		

BUDGET PRIMITIF 2021: SMECRU DM3

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
11 Charges à caractère général	1 537 925,21 €	74 Dotations et participations	1 542 484,76 €
12 Charges de personnel et frais assimilés	328 073,96 €	013 Remboursements sur charge	0,00 €
5 Autres charges de gestion courante	11 838,59 €	70 produits des services	0,00 €
6 Charges financières (remboursement des intérêts)	6 000,00 €	77 produits exceptionnels	0,00 €
7 Charges exceptionnelles	4 000,00 €	002 Excédents de fonctionnement reportés	708 216,58 €
22 Dépenses imprévues	110 871,51 €		
total dépenses réelles de l'exercice	1 996 507,27 €	Total recettes réelles de l'exercice	2 248 701,34 €
OPERATIONS D'ORDRE			
42 Opérations d'ordre entre section	92 110,00 €	042 Opérations d'ordre entre section	
23 Virement à la section d'investissement (autofinancement)	180 084,07 €		
total des dépenses d'ordre	252 194,07 €	Total des recettes d'ordre	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	2 248 701,34 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 248 701,34 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
6 Emprunts (remboursement du capital)	0,00 €	10222 F.C.T.V.A	120 380,00 €
0 Immobilisations incorporelles	150 000,00 €	1088 Excédent de fonctionnement capitalisé	70 550,08 €
1 Immobilisations corporelles	154 087,78 €	13 Subventions d'investissement	88 753,93 €
3 Immobilisations corporelles en cours	87 240,24 €	16 Emprunts	0,00 €
20 Dépenses imprévues	0,00 €		
5 Total des opérations pour compte de tiers	170 000,00 €	45 Total des opérations pour compte de tiers	120 000,00 €
Reste à réaliser exercice 2020		Reste à réaliser exercice 2020	0,00 €
01 Déficit d'investissement reporté	70 550,08 €	001 Excédent d'investissement reporté	0,00 €
total dépenses réelles de l'exercice	631 858,08 €	Total recettes réelles de l'exercice	379 664,01 €
OPERATIONS D'ORDRE			
40 Opérations d'ordre entre section		040 Opérations d'ordre entre section	92 110,00 €
41 Opérations patrimoniales		041 Opérations patrimoniales	0,00 €
		021 Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	180 084,07 €
total des dépenses d'ordre	0,00 €	Total des recettes d'ordre	252 194,07 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	631 858,08 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	631 858,08 €

Monsieur le Président confirme à l'Assemblée, que l'équilibre du budget 2021 est préservé

	DEPENSES	RECETTES
- SECTION DE FONCTIONNEMENT :	2 248 701,34 €	2 248 701,34 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT :	631 858,08 €	631 858,08 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à procéder aux modifications budgétaires telles que proposées à l'Assemblée délibérante.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Préfecture d'Annecy
le _____
Et de sa publication le _____

Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Yves Mâchard

